



Divorce et harcèlement moral

Par **MARKER**, le **29/07/2008** à **16:44**

Bonjour,rrnrnEst ce quelqu'un pourrait me dire s'il existe une loi et/ou un article de loi qui parle du harcèlement moral au sein d'un couple ? dans une procédure de divorce.rrnrnJe sais qu'il y a eu une proposition de loi en septembre 2000 mais qu'en est-il aujourd'hui ? rnrnDans l'attente de votre aide.

Par **solution**, le **01/08/2008** à **16:12**

Le harcèlement moral est par essence difficile à définir car il peut prendre plusieurs formes (manipulation, violence psychologique, etc...). Dans le cadre d'une procédure de divorce, les preuves que vous apportées peuvent éclairer le Juge.

Par **MARKER**, le **01/08/2008** à **19:18**

La difficulté justement c'est de pouvoir apporter ces preuves.rrnrnPour ma part, le harcèlement avait lieu dans l'intimité, en dehors du domicile conjugal, notre couple paraissait très bien fonctionner, d'où la surprise et l'incompréhension de mon entourage et la difficulté voir l'impossibilité d'obtenir des témoignages.rrnrnMon divorce est donc perdu d'avance ?

Par **solution**, le **02/08/2008** à **11:57**

Je ne doute pas de votre sincérité mais la preuve est essentielle. rnrnMarie-France Hirigoyen a écrit un livre intéressant sur le harcèlement moral. L'arme du pervers est souvent la discrétion, il commet son crime sans témoin (ça fait froid dans le dos). rnrnLorsque vous parlez de votre divorce, qu'entendez-vous par perdu d'avance ? Qu'attendez-vous de ce divorce ? Avez-vous des enfants ? Qu'avez-vous subi? rnrnQu'il compense votre souffrance ? Je ne veux pas vous décevoir mais ça va être difficile. Vous pouvez demander une expertise psy (payante par les 2 parties) lors de la procédure, ça peut fonctionner mais votre épouse peut être également manipulatrice et ne pas se dévoiler devant le spy. rnrnPar contre, il vous est tout à fait possible dès maintenant de changer d'attitude vis-à-vis de votre femme. Lui dire clairement les choses, essayez de comprendre sans se faire manipuler ni dominer, etc... rnrnLorsque le harcèlement moral a duré des années, il est parfois souhaitable de consulter un psy (tout le monde en a besoin un jour ou l'autre...), et ça fait du bien et permet de se retrouver.rnrnSouvent nous sommes la victime des autres et bourreau de soi-même (un livre que je vous conseille de Guy Corneau).